

Extrait des délibérations du conseil communal du 29 juin 2007

1. d'approuver les comptes communaux 2006 tels que présentés par la Municipalité qui présentent un bénéfice net de Fr. 47765.40
2. d'approuver des amortissements du patrimoine administratif pour l'année 2006 de Fr. 909716.30
  - Maison de commune Fr. 12100.00
  - Collège des Guébettes Fr. 395000.00
  - Collège des Guébettes (toiture)Fr. 12000.00
  - Salle de gymnastique Fr. 387500.00
  - Epuration (agr, SIEE) Fr. 9100.00
  - Service des eaux (Bruyère) Fr. 94016.30
3. d'approuver des attributions aux réserves pour Fr. 450103.00
4. d'approuver des attributions sur les fonds de réserve pour Fr. 170100.00